

FICHE TECHNIQUE

HUILE PROTECTRICE UV

PARFAITEMENT PROTÉGÉ CONTRE LE SOLEIL LA PREMIÈRE FINITION INCOLORE QUI PROTÈGE DES UV À L'EXTÉRIEUR !



410 incolore
satinée



DESCRIPTION DU PRODUIT :

Finition satinée et incolore pour le traitement de bois extérieurs. Réduit les gonflements ou les rétrécissements. Ne craquelle, ne s'écaille et ne cloque pas. Rafrâichissement en toute simplicité sans ponçage. Simple et sans traces de pinceau. Ne sèche pas pendant l'application. Utilisée seule, elle réduit le processus de grisaillement sur les surfaces verticales d'un facteur de protection UV de 12 par rapport au bois non traité lorsqu'elle est appliquée en deux couches. La finition une fois sèche est inoffensive pour l'homme, les animaux et les plantes (résistante à la salive et à la sueur selon la norme DIN 53160, convient aux jouets pour enfants selon la norme EN 71.3).

DOMAINE D'APPLICATION :

Idéale pour toutes les surfaces verticales en extérieur : portes, fenêtres et volets, abris de garage, façades en bois, balcons, clôtures, pergolas, meubles de jardins et chalets.

COMPOSITION :

Liant à base d'huiles végétales naturelles (huile de tournesol, huile de soja, huile de carthame et huile de lin), de siccatifs (agents de séchage) et d'additifs. White spirit désaromatisé (sans benzène). Une déclaration complète détaillée est disponible sur demande.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES :

Poids spécifique : 0,950-0,990 g/cm³ (DIN ISO 2811-2)
Viscosité : 55-70s (DIN 53211/4mm)

Odeur : faible/légère, inodore après séchage
Point éclair : >60°C (DIN EN ISO 2719)

DURÉE DE STOCKAGE :

5 ans et plus si le produit est entreposé dans le contenant initial bien fermé. Si le produit est devenu trop épais à cause du gel, l'entreposer 24h à température ambiante avant utilisation.

PRÉPARATION :

Soumettre les bois neufs particulièrement riches et denses aux intempéries avant la première application pendant env. 6 semaines. Ceci permettra au bois de devenir absorbant et la finition huilée adhèrera de manière optimale. Une première couche d'huile teintée est recommandée. La surface du bois doit être propre, sèche et exempte de gel (humidité du bois max. 20 %). L'Huile Protectrice UV Osmo est prête à l'emploi. Ne pas diluer. Bien la remuer. Nettoyer les anciennes finitions microporeuses. Nettoyer et dégriser avec le Dégrisant Gel puissance Osmo. Enlever minutieusement les anciennes couches de vernis et de laques. Porter un masque de protection en cas de ponçage. Ne pas poncer les surfaces lisses avec un grain supérieur à 120.

Le résultat dépend entre autres des caractéristiques du bois. Pour cette raison - en particulier en cas de support de type inconnu - procéder à une application test.

FICHE TECHNIQUE

HUILE PROTECTRICE UV

APPLICATION :

Appliquer uniformément et très soigneusement avec le Pinceau Plat Osmo ou le Rouleau en Microfibre et étaler dans le sens des veines du bois. Appliquer également une couche suffisante sur les arêtes et les arrondis. Laisser sécher pendant environ 12 heures dans un endroit bien aéré. Appliquer ensuite une deuxième couche. Pour traiter une surface déjà teintée ou en cas de rénovation, il suffit en général d'appliquer 1 couche sur la surface nettoyée.

NETTOYAGE DES OUTILS :

Avec le Nettoyant/Diluant Osmo (sans composés aromatiques).

SÉCHAGE :

Env. 12 heures dans des conditions climatiques normales (20-23°C / 50-65 % d'humidité relative) en veillant à une bonne ventilation. À températures basses et/ou taux d'humidité élevé, le temps de séchage se rallonge de manière significative.

RENDEMENT :

Le rendement du produit pour une couche est de 18 m²/l. Il dépend fortement des caractéristiques de l'essence bois de la surface traitée. Toutes les données se réfèrent à une surface rabotée/poncée. Un autre type de surface peut mener à une différence de rendement.

RECOMMANDATION :

Prêt à l'emploi - ne pas diluer ! Appliquer minutieusement en 2 couches sur le bois propre à l'aide d'un Pinceau Plat Osmo ou d'un rouleau en microfibres et étaler uniformément dans le sens des veines du bois. Le résultat de la finition dépend notamment de l'humidité du bois (max. 20%) et de sa structure. Il est recommandé de toujours procéder à une application test, notamment lorsque le support est nouveau !

Si une protection supplémentaire contre, par exemple, la moisissure, le bleuissement du bois ou les attaques d'insectes est souhaitée, le bois brut doit être préalablement traité avant la première couche, si possible sur toutes les faces, avec une imprégnation WR Osmo. Selon l'effet de protection recherché, il est possible d'utiliser une solution contenant des agents biocides (protection chimique du bois) ou une variante sans agents biocides (avec protection physique du bois). Les temps de séchage indiqués dans les fiches techniques du produit correspondantes doivent impérativement être respectés.

CONSEIL :

Nous recommandons de vérifier régulièrement la finition (au moins 1 fois par an, en particulier sur les surfaces exposées aux intempéries), de la nettoyer si nécessaire et d'appliquer une couche fine d'Huile Protectrice UV Osmo. Les parties horizontales des bois montés verticalement doivent être inclinées d'au moins 15 degrés. Les arêtes vives doivent être arrondies avec un rayon > 2 mm. Si le bois a déjà grisailé, dégriser la surface avec le Dégrissant Gel Puissance Osmo et appliquer à nouveau 2 couches d'Huile Protectrice UV Osmo. Pour obtenir un facteur de protection UV de 12, il est nécessaire d'appliquer 2 couches d'Huile Protectrice UV. En appliquant une seule couche sur du bois non traité, la résistance est nettement réduite. En raison de sa teneur élevée en huile, l'Huile Protectrice UV incolore a tendance à jaunir légèrement sur les supports blancs. C'est pourquoi nous recommandons d'utiliser la Lasure Naturelle à l'Huile 900 Blanc Osmo comme finition de surface pour les surfaces déjà traitées en blanc. Les huiles renforcent la teinte naturelle du bois (effet mouillé permanent).

AVIS DE SÉCURITÉ :

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Attention : les matériaux tels que les chiffons imbibés de produit liquide peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, laisser sécher à plat ou dans un récipient métallique hermétiquement fermé avant de jeter le produit. Valeur limite européenne pour le produit (cat. A.e) : 400 g/l de COV. Ce produit contient max. 400 g/l de COV.

Veillez à toujours suivre les informations figurant sur l'étiquette du produit.

RECYCLAGE :

Recyclage des résidus de produit conformément aux réglementations officielles en vigueur (catalogue européen des déchets CED n° 08 01 11*). Ne recycler que les emballages entièrement vides.

TEINTES :

410 incolore satinée

CONDITIONNEMENT :

0,75 l ; 2,5 l



FICHE TECHNIQUE

HUILE PROTECTRICE UV

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état actuel des connaissances et ont pour but de conseiller au mieux l'acheteur/l'utilisateur, mais elles doivent être adaptées/ajustées individuellement aux domaines d'application et aux conditions de mise en oeuvre. Dans la mesure où nous n'avons pas expressément garanti par écrit les aptitudes ou propriétés spécifiques des produits pour un usage contractuel déterminé, les conseils ou informations techniques d'application, même s'ils sont fournis en toute bonne foi, sont dans tous les cas sans engagement. Par ailleurs, nos conditions générales de vente et de livraison s'appliquent. Pour obtenir des informations spécifiques à un pays ou à une région, veuillez contacter le grossiste ou le revendeur spécialisé local. La publication d'une nouvelle édition de ces informations sur le produit remplace les informations précédentes.

Version actualisée au 10/26